



DÉVELOPPEMENT DURABLE  
**VIGNERONS  
ENGAGÉS**  
Charte Qualité

Le premier  
label **RSE**  
de la filière vin

*Pour le respect des Hommes et de l'Environnement*



## SOMMAIRE



Premier Label RSE de la filière viticole	PAGE 4
Historique et dates clés	PAGE 6
De VDD à Vignerons Engagés	PAGE 7
6 000 vignerons et salariés engagés	PAGE 8
Nos 12 Engagements	PAGE 10
Audit : itinéraire d'une labellisation	PAGE 14
Porte parole de la Troisième Voie	PAGE 16
Les Rencontres Vignerons Engagés	PAGE 17
Comment utiliser le label	PAGE 18
Au cœur de l'Association	PAGE 19

PAGE 4
PAGE 6
PAGE 7
PAGE 8
PAGE 10
PAGE 14
PAGE 16
PAGE 17
PAGE 18
PAGE 19



Mesdames, Messieurs, Chers collègues,  
**L'association Vignerons en Développement Durable fête ses 10 ans.**

Lorsqu'en 2007, une petite dizaine de caves pionnières ont commencé à travailler ensemble, il s'agissait de poursuivre et mettre en commun des démarches qualité ou environnementales. Le terme même de « développement durable » était une notion encore marginale. Aujourd'hui l'association compte près de 30 membres, deux salariés et regroupe près de 6000 vignerons et salariés de cave qui exploitent près de 5% du vignoble français. Et plus de 90 AOP portent notre label !

D'une poignée de caves à un label RSE devenu référent, vous retrouverez dans ces pages le chemin parcouru par notre association. Le collectif a grandi et n'a cessé de progresser durant cette décennie autour de sa charte et de ses enjeux en faveur des hommes et de l'environnement. Notre charte, contrôlée par Afnor, s'appuie sur la norme internationale de référence pour la RSE qu'est l'ISO26000, que nous avons complété pour la rendre pertinente dans notre filière « Vignes et Vins ». Nous défendons une 3ème voie agricole, avec le conventionnel et le bio, au sein du Collectif du même nom.

Dans le même temps et depuis le premier grenelle de l'environnement, la préoccupation des consommateurs, les demandes des distributeurs pour des vins sains, des vins « sans », des cautions environnementales, éthiques, bio, ... n'ont cessé de s'intensifier. La raison d'être de notre association n'a jamais été aussi forte, comme les exigences du marché vis-à-vis de nous.

**Nous avons été les premiers à nous engager dans cette démarche RSE.**



Nos ambitions ont pris de l'envergure, les exigences ont été renforcées et les 10 ans d'actions nous ont conduits vers une nouvelle identité, Vignerons Engagés, qui incarne notre message et notre volonté d'aller plus loin.

« Vignerons Engagés » est le seul label de la vigne au verre qui prenne en compte l'ensemble du cycle de vie du produit. L'étendue du champ d'actions peut le rendre plus confus pour le consommateur. Aussi, nous avons affiné la promesse du label autour de **4 axes** :

- \_ **AGIR** en faveur de l'environnement
- \_ **GARANTIR** une charte qualité de la vigne au verre
- \_ **SOUTENIR** le territoire et le patrimoine local
- \_ **OFFRIR** le juste prix pour le consommateur et le producteur.

Pour débiter cette nouvelle décennie et à l'occasion de nos 10 ans, l'actualité est donc riche et nous vous invitons à la découvrir en détail dans les prochaines pages. Nous continuerons à être le label durable de référence, à faire la course en tête et à fédérer largement la filière viti-vinicole.

Je remercie chacun des vignerons associés à la démarche, les équipes qui construisent l'association au quotidien.

**Pascal DUCONGET**  
 Président Association Vignerons en Développement Durable

## VIGNERONS ENGAGÉS, LE PREMIER LABEL RSE\* DÉDIÉ AU MONDE DU VIN

Créée en 2010, l'association Vignerons en Développement Durable réunit des vignerons investis dans une démarche RSE de la vigne au verre. Promesse de produits éthiques et de qualité, respectueux des hommes et de l'environnement, son label **Vignerons Engagés est le premier label RSE et durable dédié au monde du vin en France.**

Un vin durable est un vin, qui préserve les ressources, valorise les territoires et permet aux vignerons de vivre de leur passion. C'est pour cette raison que les Vignerons Engagés s'appuient sur un cahier des charges moderne et ambitieux, basé sur les trois piliers du développement durable : environnemental, économique et social. **Plus qu'un simple label environnemental, c'est une véritable philosophie de durabilité qui est défendue.**

Complet et équilibré, le label englobe toutes les étapes de la filière, de la première feuille de vigne à la dernière goutte de vin, en s'appuyant sur la norme ISO 26000, référence internationale reconnue par plus de 100 pays pour le développement durable et la RSE. **Son cahier des charges est audité et évalué par l'AFNOR, un organisme de contrôle indépendant et reconnu par tous.**

Fédérateur, le label rassemble près de 6000 coopérateurs, vignerons et salariés répartis sur 8 régions viticoles et représentant plus de 90 terroirs. Pour eux, le Développement Durable, c'est **plus qu'une stratégie d'entreprise, c'est prendre un engagement fort en faveur des générations et sociétés futures.** Pionniers dans la démarche, les Vignerons Engagés s'ouvrent et fédèrent largement la filière. De 600 vignerons en 2007, le collectif est passé à 6 000 en 2020, combien en 2030 ?

### \*RSE ; KESAKO ?

La Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) définit l'intégration par les entreprises des préoccupations sociales et environnementales à leurs activités commerciales et leurs relations avec leurs parties prenantes.

### LES 4 PILIERS DES VIGNERONS ENGAGÉS



**AGIR**  
EN FAVEUR DE  
L'ENVIRONNEMENT

> **82%** des déchets valorisés ou recyclés



**GARANTIR**  
UNE CHARTE QUALITÉ  
DE LA VIGNE AU VERRE

> **+de 200** analyses de résidus réalisées



**SOUTENIR**  
LE TERRITOIRE ET LE  
PATRIMOINE LOCAL

> **6,2M€** d'investissements dans le bassin local et en France



**OFFRIR**  
LE JUSTE PRIX POUR  
LE CONSOMMATEUR ET  
LE PRODUCTEUR

> **+de la moitié** du CA reversé au producteur



**Laure**

Référente Vignerons Engagés,  
Domaine Isle Saint Pierre (Provence)

« Le label nous permet de mettre en valeur notre démarche de développement durable et l'équilibre entre nature et viticulture que nous cherchons à obtenir. »

## VIGNERONS ENGAGÉS : L'HISTOIRE NE FAIT QUE COMMENCER !

### 2007 : PREMIERS BOURGEONS

Une petite dizaine de caves coopératives souhaitent partager leurs démarches qualité et environnementales. L'initiative est originale : le développement durable est une notion encore quasi inconnue.

### 2011 : RECONNAISSANCE DE L'ÉTAT

VDD reçoit le Trophée de l'agriculture durable, remis par la Ministre de l'Agriculture qui valorise sa démarche pionnière, innovante et responsable.

### 2016 : LES CAVES PARTICULIÈRES REJOignent L'AVenture

Les deux premiers domaines s'engagent avec VDD, renforçant la diversité du Collectif qui n'est plus réservé qu'aux caves coopératives.

### 2018 : REFONTE DU CAHIER DES CHARGES

La mise à jour du cahier des charges selon la norme ISO 26000 en partenariat avec l'AFNOR viennent renforcer l'exigence et la robustesse du label, qui sera désormais reconnu à l'international.

### 2019 : VDD PORTE PAROLE DE LA TROISIÈME VOIE

L'association VDD cocrée, avec 3 partenaires engagés pour une agriculture française durable, le Collectif de la Troisième Voie des Filières Agricoles Responsables.

2020 : VDD devient Vignerons Engagés

### 2010 : NAISSANCE DES VIGNERONS EN DÉVELOPPEMENT DURABLE

3 ans de réflexion donnent naissance au label VDD, premier label RSE de la filière vin, et à l'association Vignerons en Développement Durable.

### 2014 : OUVERTURE À LA FILIÈRE

L'association crée un rendez-vous atypique : les Rencontres VDD. Cet événement annuel, ouvert aux professionnels, a pour vocation de fédérer les acteurs majeurs de la filière autour du développement durable.

### 2017 : PARTENARIAT AVEC LA COOPÉRATION AGRICOLE

L'association VDD et la Coopération Agricole signent un partenariat autour du programme 3D-Destination Développement Durable® : un outil de diagnostic permettant d'accompagner les caves vers le label.

## DE VDD À VIGNERONS ENGAGÉS



En 2020, le label Vignerons en Développement Durable devient Vignerons Engagés. Un collectif qui grandit, des ambitions qui prennent de l'envergure, des exigences renforcées, une promesse affinée et 10 ans d'actions ont conduit les adhérents de l'association Vignerons en

Développement Durable vers une nouvelle identité à leur image, proche de leur personnalité. Agir en faveur de l'environnement, garantir une qualité de la vigne au verre, soutenir le territoire et le patrimoine local, offrir le juste prix pour le consommateur et le producteur : le combat en 4 piliers de Vignerons Engagés ainsi que le renforcement du cahier des charges en 2019 sont traduits dans cette nouvelle marque forte dévoilée à l'occasion des 10 ans du label.

Mémorable, simple et intemporel, le logo Vignerons Engagés traduit l'identité du collectif. La feuille évoque l'environnement, la Terre symbolise les Hommes. Plus épuré et plus visible, le nouveau logo met en exergue la mention « Développement Durable » le terme « Charte Qualité » ainsi que le nom du label « Vignerons Engagés ». Utilisable sur les produits et pour la communication d'entreprise, il est également décliné en anglais pour l'export et met en avant le « Made in France ».



**Rickman**

Directeur commercial,  
Rhonéa (Vallée du Rhône)

« Très bien accueillie par nos parties prenantes, notre nouvelle identité reflète notre image au plus proche de notre personnalité. Elle célèbre 10 ans d'existence, consolide nos fondamentaux et donne du sens au consommateur. »

## VIGNERONS ENGAGÉS EN CHIFFRES

6 000  
vignerons et salariés



1 bouteille vendue  
toutes les 5 secondes  
dans plus de  
50 pays



31 800  
hectares

Soit 4,2% de la surface du vignoble français et 3,8% de la production annuelle de vin français

30 IGP

90 AOP

8 régions viticoles concernées

## 6 000 VIGNERONS ET SALARIÉS ENGAGÉS !

Au delà du partage des savoir-faire et des expériences et de l'enrichissement mutuel, Vignerons Engagés est un projet d'avenir qui se construit collectivement, de façon solidaire. Viticulteurs, techniciens, directeurs, œnologues, tous contribuent à faire des Vignerons Engagés un collectif moteur pour la durabilité de la filière.

**Iris**

Directrice,

Association Vignerons

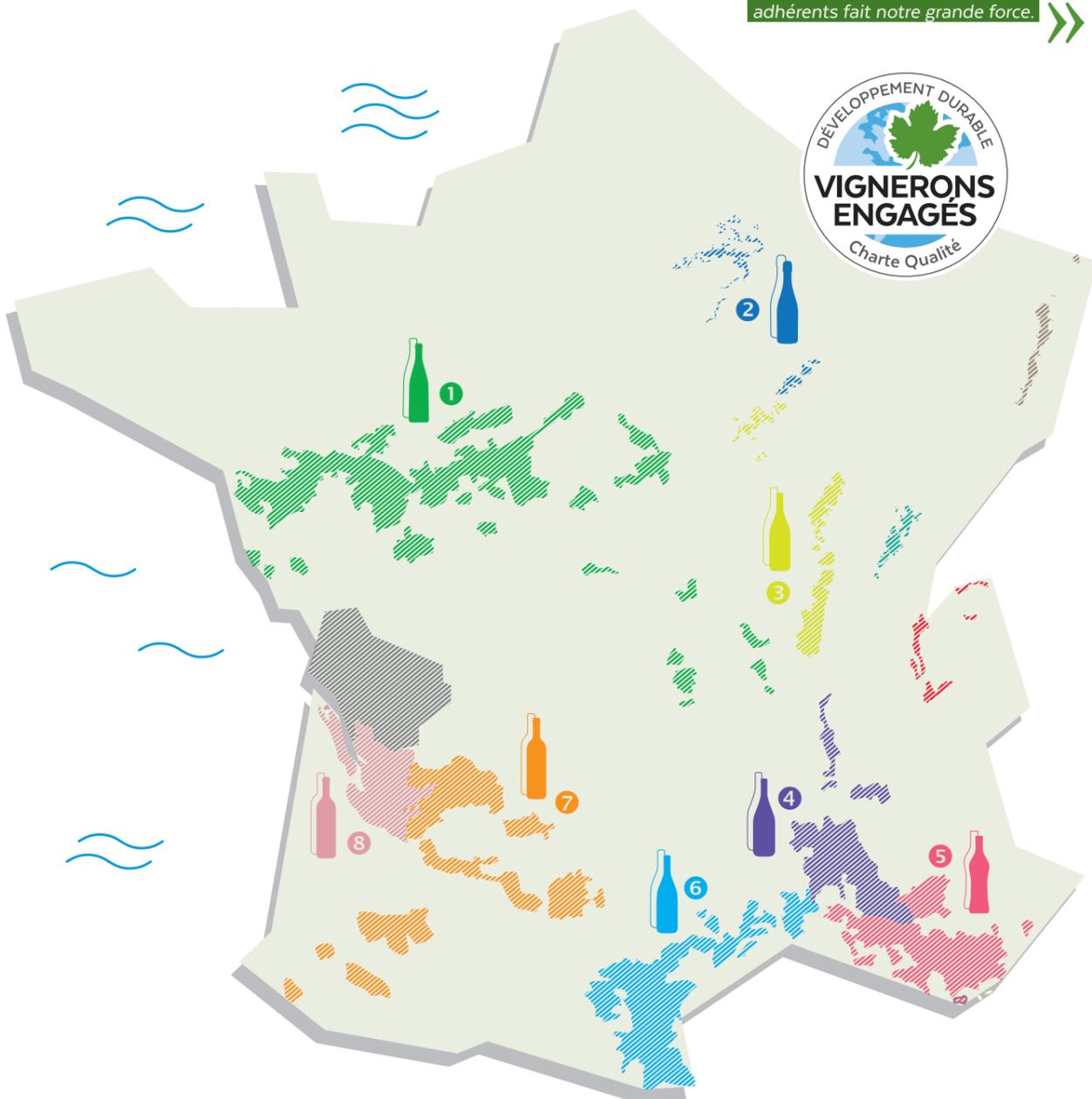
en Développement Durable

« Terroirs, histoires, produits, tailles

d'entreprise, modes de production et

de commercialisation : la diversité de nos

adhérents fait notre grande force. »



### 1 Vallée de la Loire

Caves de la Loire (49)

Caves des Vins de Rabelais (37)

### 2 Champagne

Chassenay D'Arce\* (10)

### 3 Bourgogne

Caves Bailly-Lapierre (89)

Cave des Hautes Côtes\* (21)

Vignerons de Buxy (71)

Cave de Lugny (71)

Cave de Viré\* (71)

Cave d'Azé\* (71)

Vignerons des Terres Secrètes (71)

Agamy\* (69)

Cave de Clessé\* (71)

### 4 Vallée du Rhône

Cave de Tain (26)

Jaillance (26)

Vignerons du Mont Ventoux (84)

Rhonéa (84)

Vignerons de Tavel et Lirac (30)

### 5 Provence

Domaine Isle Saint Pierre (13)

Château Sainte Roseline\* (83)

Château Des Demoiselles\* (83)

### 6 Languedoc Roussillon

Cave St Maurice (30)

Castelbarry (34)

Dom Brial (66)

Vignobles Vendéoles (11)

Arnaud de Villeneuve\* (66)

Vignerons créateurs\* (30)

### 7 Sud-Ouest

Caves du Marmandais (47)

### 8 Bordelais

Caves de Rauzan (33)



Les Caves  
Bailly-Lapierre

CAVE du MARMANDAIS  
VIGNOBLES du SUD-OUEST

La Vigne  
Blanche  
CAVE COOPÉRATIVE CESSÉ 1927

Cave de Viré I

VIGNERONS ASSOCIÉS  
NUITON-BEAUNOY  
COTE D'OR

CAVE DE TAIN  
DEPUIS 1919

Dom Brial  
PRODUIT DE FRANCE

LES VIGNERONS DE TAVEL & LIRAC  
L'ALLIANCE DES CRUS  
Depuis 1922

CHATEAU  
SAINTE ROSELINE  
CRU CLASSE

SAINT MAURICE  
LE PIEMONT DES CÉVENNES

VMV  
BEDOIN 1924  
VIGNERONS DU  
MONT VENTOUX

agamy

CHATEAU DES  
Demoiselles

LES VIGNOBLES DE  
VENDEOLE  
Des vignobles dans le sud ?

CAVE D'AZE  
Au cœur du vignoble Mâc

Isle Saint Pierre  
Depuis 1957

CAVES DE  
RAUZAN

CHAMPAGNE  
CHASSENAY D'ARCE

LP  
LOIRE PROPRIÉTÉS

VIGNERONS de BUXY

Vignerons Créateurs  
L'excellence en Terres Cadiolles

VIGNERONS DES  
TERRES SECRÈTES  
RÉVÉLER LE MACONNAIS

BOURGOGNE  
CAVE DE LUGNY  
Au cœur du Chardonnay  
DEPUIS 1911

CASTELBARRY  
Coopérative Artisanale

RHONÉA  
Artisans Vignerons

ARNAUD DE VILLENEUVE  
DEPUIS 1999

Jaillance  
VIGNERONS CRÉATEURS

**Romain**

Viticulteur, Cave St Maurice (Languedoc Roussillon)

« Pour moi la force de Vignerons Engagés

c'est la force de l'intelligence collective. Avancer de

manière participative est plus long mais permet d'aller

plus loin. C'est aussi le choix fort de se placer dans

une analyse globale de notre activité. De voir notre

engagement dans la durabilité. Notre diversité nous

renforce, nous aide à avancer individuellement.

Nous pouvons échanger, partager nos expériences

et nous challenger sur notre métier. »

\* Adhérent en cours de conversion



## NOS 4 PILIERS ET 12 ENGAGEMENTS, DE LA VIGNE AU VERRE

Pour être et rester le label durable de référence, Vignerons Engagés s'appuie sur 4 piliers et 12 engagements. Ils associent éthique environnementale, logique économique, responsabilité sociale et sociétale, avec des objectifs concrets et des résultats mesurables.

### AGIR POUR L'ENVIRONNEMENT



#### ENGAGEMENT 1 : ÉCONOMISER NOS RESSOURCES NATURELLES

Limiter nos consommations d'énergie et d'eau, favoriser les énergies solaires et renouvelables, éco-concevoir nos produits, nos bâtiments ou encore investir dans des technologies plus propres et plus performantes permettent de réduire notre empreinte écologique.

En moyenne, dans la filière viti-vinicole, il faut **3 L** d'eau pour produire **1 L** de vin. Pour les Vignerons Engagés, c'est en moyenne **2 fois moins**.



#### ENGAGEMENT 2 : PROTÉGER LA BIODIVERSITÉ

Protéger la biodiversité, c'est maintenir la variété des espèces animales et végétales pour préserver les écosystèmes. Les Vignerons Engagés y contribuent : ils réalisent des diagnostics de biodiversité des territoires et initient des actions spécifiques pour protéger les espèces menacées, telles que l'installation de ruches, d'hôtels à insectes, ou de nichoirs. Ils multiplient les pratiques culturales positives pour la vie des sols et pour la création et le maintien d'espèces animales et végétales : couverts végétaux, bandes fleuries, haies d'arbres ou d'arbustes et bien sûr gestion raisonnée de la vigne et des intrants.



**100%** des caves Vignerons Engagés ont des actions en faveur de la sauvegarde de la biodiversité

#### ENGAGEMENT 3 : RÉDUIRE LES PRODUITS PHYTOSANITAIRES

Santé des hommes, des sols, de l'environnement ... limiter les traitements et les produits phytosanitaires est un enjeu primordial. Au nom de la durabilité, notre collectif s'engage pour une modification profonde des pratiques, et non un remplacement d'une molécule par une autre. Amélioration des techniques culturales, sensibilisation des viticulteurs, innovation permettent aux Vignerons Engagés de proposer de nouveaux modes de culture durables tout en garantissant la pérennité économique des exploitations.



**100%** des entreprises labellisées Vignerons Engagés développent des solutions alternatives pour limiter le recours aux molécules chimiques.



#### ENGAGEMENT 4 : FAVORISER L'ÉCOCONCEPTION ET DIMINUER LES DÉCHETS

Le meilleur déchet est celui qu'on ne produit pas ! L'écoconception est au cœur de la démarche des Vignerons Engagés, pour réduire les déchets à la source. Cela passe par la diminution du poids des bouteilles, l'utilisation de papier issu de forêts gérées durablement, marquages réalisés à partir d'encre à l'eau et sans ajouts de solvants, etc...



Verre, carton, plastique... Chaque année les Vignerons Engagés valorisent en moyenne **82%** des déchets produits.

#### ENGAGEMENT 5 : LUTTER CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

Précocité du développement de la vigne, manque d'eau, dépérissement du vignoble, modification des profils des vins (alcool, acidité, arômes...) : les effets du réchauffement climatique sur la vigne et le vin s'observent déjà et vont se poursuivre.

Au-delà des actions d'adaptation au changement climatique, les Vignerons Engagés s'engagent pour une réduction drastique des émissions de CO2 et de gaz à effet de serre.



Ecoconception des emballages, optimisation du transport de marchandises, énergie pour les engins agricoles et les équipements œnologiques, conception durable des bâtiments, ... les actions des Vignerons Engagés sont nombreuses sur ces 4 postes qui représentent à eux seuls **80%** des émissions de gaz à effet de serre pour la filière vigne et vin.

Denis

Viticulteur,

Cave de Rauzan (Bordelais)



En cette grande période de transition écologique et de sauvegarde de la biodiversité, la labellisation Vignerons Engagés nous permet de passer ce cap en douceur. Le but : arriver à produire un vin de qualité avec une rémunération suffisante, en ayant une empreinte minimale sur la planète. Une démarche commune pour faire encore plus le lien entre nos exploitations et nos chais.





## GARANTIR UNE QUALITÉ DE LA VIGNE AU VERRE



### ENGAGEMENT 6 : ASSURER UNE TRAÇABILITÉ DE LA VIGNE AU VERRE

La traçabilité assurée par les producteurs vigneron permet de garantir que les engagement pris au nom du développement durable sont respectés tout au long de la vie du produit, de la première feuille de vigne jusqu'à la dernière goutte de vin. Ainsi, 100% des vins issus des Vignerons Engagés ont suivi un procédé de fabrication respectant à chaque étape les trois piliers du développement durable, et portent en eux les valeurs fortes de notre collectif.

### ENGAGEMENT 7 : PRODUIRE DES VINS SAINS

Plus stricts que les normes réglementaires en vigueur, les Vignerons Engagés s'efforcent d'éliminer toute trace de résidus dans leurs vins par un travail de qualité, une traçabilité de la vigne au verre et une volonté d'amélioration continue. En innovant par le recours à l'enherbement, au biocontrôle, aux nouvelles pratiques agronomiques, les Vignerons Engagés multiplient les efforts au quotidien pour produire des vins sains et de qualité.

En 2019, plus de **200** analyses de résidus ont été réalisées dans les vins.

## SOUTENIR LE TERRITOIRE ET LE PATRIMOINE LOCAL



### ENGAGEMENT 8 : DÉVELOPPER LES EMPLOIS DIRECTS ET INDIRECTS

La viticulture crée de la richesse sur son territoire, stimule sa croissance et son attractivité. L'ancrage territorial d'une cave ou d'un domaine permet de favoriser la circulation des richesses, l'emploi durable et non délocalisable, la fierté d'un patrimoine, et fait vivre les différentes parties prenantes qui gravitent autour d'elle : voisinage, écoles, fournisseurs, commerces, ...).

5900 familles vivent via les entreprises labellisées Vignerons Engagés. Indirectement, elles créent 24 000 emplois sur le bassin local.

### ENGAGEMENT 9 : INVESTIR EN FRANCE ET DYNAMISER LE BASSIN LOCAL

Développer le bassin local, transmettre nos terres et nos savoirs, préserver le patrimoine viticole, développer des modèles économiques, sociaux et solidaires comme le financement participatif, permettent de préserver nos paysages. Les Vignerons Engagés apportent un appui technique et économique aux jeunes installés, soutiennent l'économie circulaire et la consommation locale, participent à la vie de leur territoire.

Au total, **6,2 millions d'€** d'investissements ont été réalisés en 2018 par les Vignerons Engagés en France et dans leur bassin local.

### ENGAGEMENT 10 : DÉVELOPPER LE LIEN SOCIAL ET SOLIDAIRE

La RSE ne se limite pas à l'environnement. Les relations humaines, la solidarité et la cohésion sociale sont au cœur des préoccupations de Vignerons Engagés. Comment ? En soutenant les associations et les projets de son territoire pour renforcer le tissu local, en privilégiant les actions de sponsoring et de mécénat, en créant des événements locaux ou encore en imaginant des activités oenotouristiques qui encouragent les rencontres avec les vignerons.

172 575 € ont été reversés via des actions de mécénat ou de sponsoring en faveur d'évènements sportifs, d'actions sociales et solidaires.

## OFFRIR LE JUSTE PRIX POUR LE CONSOMMATEUR ET LE PRODUCTEUR



### ENGAGEMENT 11 : FAVORISER LES CIRCUITS COURTS

Réduire le périmètre d'achat, créer des caveaux de vente, limiter les intermédiaires permet non seulement de renforcer les liens entre le consommateur et le producteur mais aussi de faire des économies et de vendre au juste prix. Les circuits courts permettent aussi de créer de nouveaux emplois, et de limiter son impact sur l'environnement.

Au total, plus de **2 500 000** bouteilles ont été vendues en 2019 dans les caveaux de vente direct producteur des Vignerons Engagés. Ces caveaux employaient **60** personnes à temps plein.

### ENGAGEMENT 12 : RÉMUNÉRER ÉQUITABLEMENT LES PRODUCTEURS

Via cet engagement, les adhérents agissent pour un modèle économique durable qui fait vivre le producteur et les générations futures. Sensible à la cause des viticulteurs, Vignerons Engagés prône une rémunération équitable et juste au sein des caves coopératives et des domaines particuliers.

En 2019, plus de la moitié du chiffre d'affaire des caves labellisées était reversé aux producteurs.

### Mélodie

Chef de projet RSE, AFNOR Certification  
Co-développé par AFNOR Certification et l'Association Vignerons en Développement Durable, le cahier des charges du label Vignerons Engagés s'appuie sur la robustesse de la norme internationale de RSE ISO 26000 tout en prenant compte des enjeux sectoriels de la filière viti-vini.

### Constance

Directrice Compte Clés Vins, Adelphe  
Nous sommes fiers d'accompagner les Vignerons Engagés dans l'amélioration continue sur la fin de vie des emballages. Projets d'écoconception, partage des bonnes pratiques pour alléger les bouteilles et amélioration de la recyclabilité... l'année passée fut dense, 2020 s'annonce tout aussi riche !



# DE L'ENGAGEMENT À L'AUDIT, ITINÉRAIRE D'UNE LABELLISATION

## UN CAHIER DES CHARGES RIGOUREUX ET CONTRÔLÉ

Le cahier des charges Vignerons Engagés est le fruit de 10 ans d'expertise collective. Il s'appuie sur la norme ISO 26000, référence internationale en matière de RSE, en tenant compte des spécificités des entreprises viticoles. Rigoureux et exhaustif, il évalue les pratiques du cep de vigne jusqu'à l'embouteillage, afin de garantir la durabilité environnementale, sociale et économique des entreprises. Ce cahier des charges à large spectre est audité et évalué par un organisme extérieur de contrôle indépendant : l'AFNOR.

### LE PROCESSUS DE LABELLISATION : S'AMÉLIORER, ENCORE ET TOUJOURS

#### 1/ Adhésion et formation

Afin de permettre à tous les salariés et vignerons de s'engager à leur échelle, une formation leur permet d'être initié au développement durable ainsi qu'au label Vignerons Engagés.

#### 2/ Diagnostics vigne et cave

Savoir d'où l'on part est indispensable afin de savoir où aller. Les diagnostics à la vigne et à la cave permettent de lister tous les points forts et axes d'amélioration.

- À la vigne : plus de 300 questions sur les trois piliers du développement durable, dont plus de 200 sur les aspects environnementaux
- À la cave : un état des lieux complet des pratiques grâce au Diagnostic 3D de notre partenaire La Coopération Agricole

#### 3/ Mise en œuvre des actions

Durant 18 mois, l'entreprise met en place les actions de développement durable prioritaires pour une viticulture et une vinification rentables, socialement équitables et respectueuses de leur environnement. Pendant ce laps de temps, ils bénéficient également, via l'association, des précieux retours d'expériences des caves et domaines déjà engagés dans la démarche

### LOGIQUE D'AMÉLIORATION CONTINUE

#### 5/ Amélioration et suivi

Tous les 18 mois, un audit de suivi est programmé pour constater les améliorations sur les différentes actions. Les progrès continus sont évalués grâce à une méthodologie de notation sur 1000 points reposant sur le PDCA : « Plan, Do, Check, Act » qui consiste à préparer, agir et mettre en œuvre, contrôler et corriger/améliorer.

#### 4/ Audit

Une fois la cave prête pour la labellisation, un auditeur AFNOR évalue, durant 2 à 5 jours selon la taille de la cave, la bonne application du cahier des charges Vignerons Engagés. Il rencontre les salariés, la gouvernance, les vignerons mais aussi les parties prenantes, à l'instar des fournisseurs, des collectivités locales, des clients, du voisinage. À l'issue de l'audit, l'entreprise décroche le label Vignerons Engagés.



**Cécile**

**Responsable qualité,  
Jaillance (Vallée du Rhône)**

« Le label Vignerons Engagés nous a permis d'être à l'écoute des parties prenantes et de nous démarquer de la concurrence. Le cahier des charges basé sur l'ISO 26000 a permis une reconnaissance internationale de notre démarche et la mise en place d'une organisation globale d'amélioration continue sur le sujet de la RSE. »

**Frédéric**

**Œnologue,  
Caves de la Loire (Loire)**

« L'audit permet de mettre en avant tout ce que l'on fait, de valoriser les projets et les actions de nos salariés mais aussi de nous mettre une pression régulière pour poursuivre notre démarche d'amélioration continue. »



## PORTE PAROLE DE LA TROISIÈME VOIE, POUR UNE AGRICULTURE RESPONSABLE



Viandes et  
Produits laitiers



Céréales



Fruits et  
légumes



Vin

À travers le Collectif de la Troisième Voie des filières agricoles responsables dont il est co-créateur, Vignerons Engagés fédère et promeut les initiatives d'agriculture responsable dans toutes les filières agricoles.

Le Collectif regroupe quatre acteurs de l'agriculture française : Association Demain la Terre, Association Bleu-Blanc-Cœur, le GIE de Filière CRC®, et l'association Vignerons en Développement Durable. Ils ambitionnent de porter haut les couleurs de la 3<sup>ème</sup> voie et de convaincre les citoyens, la société, les institutions, qu'une agriculture responsable et durable est possible.

Les particularités de cette démarche ? Véritable alternative au conventionnel et au biologique, elle s'inscrit dans une logique de progrès constant, repose sur des obligations de moyens et de résultats (critères suivis, mesurés, contrôlés), en s'appuyant sur des cahiers des charges coconstruits et vérifiés.



Le Collectif s'est d'ores et déjà structuré autour de plusieurs chantiers tels que le partage de bonnes pratiques, la reconnaissance du collectif, et la visibilité des produits dans tous les circuits de distribution.

Derrière le Collectif de la Troisième Voie, ce sont plus de 10 000 agriculteurs, viticulteurs, éleveurs, qui travaillent au quotidien pour une agriculture plus juste, et plus durable. A l'horizon 2023, le Collectif de La Troisième Voie **ambitionne de représenter 20% de la production agricole française** autour d'un projet humaniste et fédérateur.



## LES RENCONTRES VIGNERONS ENGAGÉS : L'ÉVÉNEMENT DURABLE DE LA FILIÈRE VIN

Depuis 2012, les Rencontres Vignerons Engagés sont l'unique événement RSE et durable dédié au monde du vin. Ouvert aux professionnels et aux adhérents du label, ce rendez-vous a pour vocation de fédérer les différents acteurs de la filière viti-vinicole autour du développement durable, de partager, d'échanger, de faire connaître les grands enjeux RSE mais aussi de mutualiser les savoir-faire et les expériences.

Les Rencontres Vignerons Engagés se déroulent sur 2 jours avec au programme des ateliers thématiques et des tables rondes, des conférences, des démonstrations concrètes de bonnes pratiques dans le vignoble mais aussi des activités ludiques telles qu'une escape game « Mission Développement Durable ».

Avec plus de 300 participants chaque année, les Rencontres Vignerons Engagés réunissent chaque dernière semaine de mars tous les métiers de la filière, offrant sur un même plateau les visions et les expériences des vignerons, celles des fournisseurs, des distributeurs, de consultants RSE, d'invités inter-filières et d'entreprises engagés dans une démarche de développement durable.

Ouvert à tous, l'événement se développe d'année en année afin de répondre aux enjeux de la filière en alliant concertation, partage et convivialité. Il permet ainsi aux acteurs du développement durable d'imaginer la filière viticole de demain.



*Jérôme*

Vigneron,  
Cave des Vignerons de Tavel et Lirac  
(Vallée du Rhône)  
« Les Rencontres VDD sont le point d'orgue de l'année ! C'est l'occasion toujours renouvelée de rencontrer vignerons et salariés, d'échanger sur les pratiques certes mais aussi sur les thématiques de demain qui nous concernent tous, quelle que soit l'échelle de travail ou la taille de la cave. Foncier, biodiversité, nouveaux cépages, changement climatique... au fil des années et des Rencontres, nombreuses sont les idées que l'on développe après les avoir découvertes lors de ces journées. »



## L'UTILISATION DU LOGO



Version française



Version export



Version 2 couleurs



Version nuance de gris

Il est fortement préconisé de toujours privilégier le logo en quadri dans la mesure du possible. Les autres versions présentées (2 couleurs et nuance de gris) ne sont à utiliser qu'en cas d'impossibilité technique d'utiliser la version quadri.

## GAMME CHROMATIQUE

**1** PANTONE 370 C  
 CMJN : C28 M0 J81 N45  
 HEX : #658c1b  
 RVB : R101 V140 B27



**2** PANTONE 29 25 C  
 CMJN : C100 M30 J0 N13  
 HEX : #009bde  
 RVB : R0 V155 B222



**3** NOIR  
 CMJN : C000 M00 J0 N100  
 HEX : 000000  
 RVB : R000 V000 B000

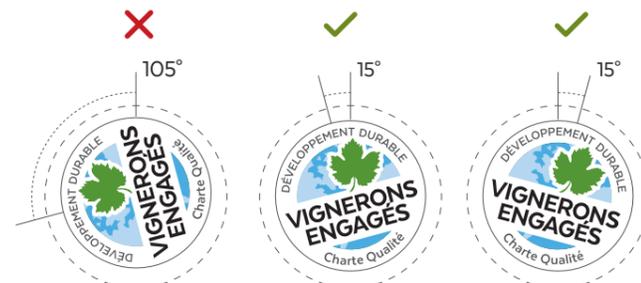


## TAILLE MINIMALE



Sur les étiquettes et les contre-étiquettes, la taille minimale autorisée est de 12 mm de diamètre, de façon à ce que le texte reste lisible. Il n'y a pas de contrainte sur la taille maximale, chaque adhérent étant apte à utiliser le logo dans la limite du raisonnable.

## INCLINAISON

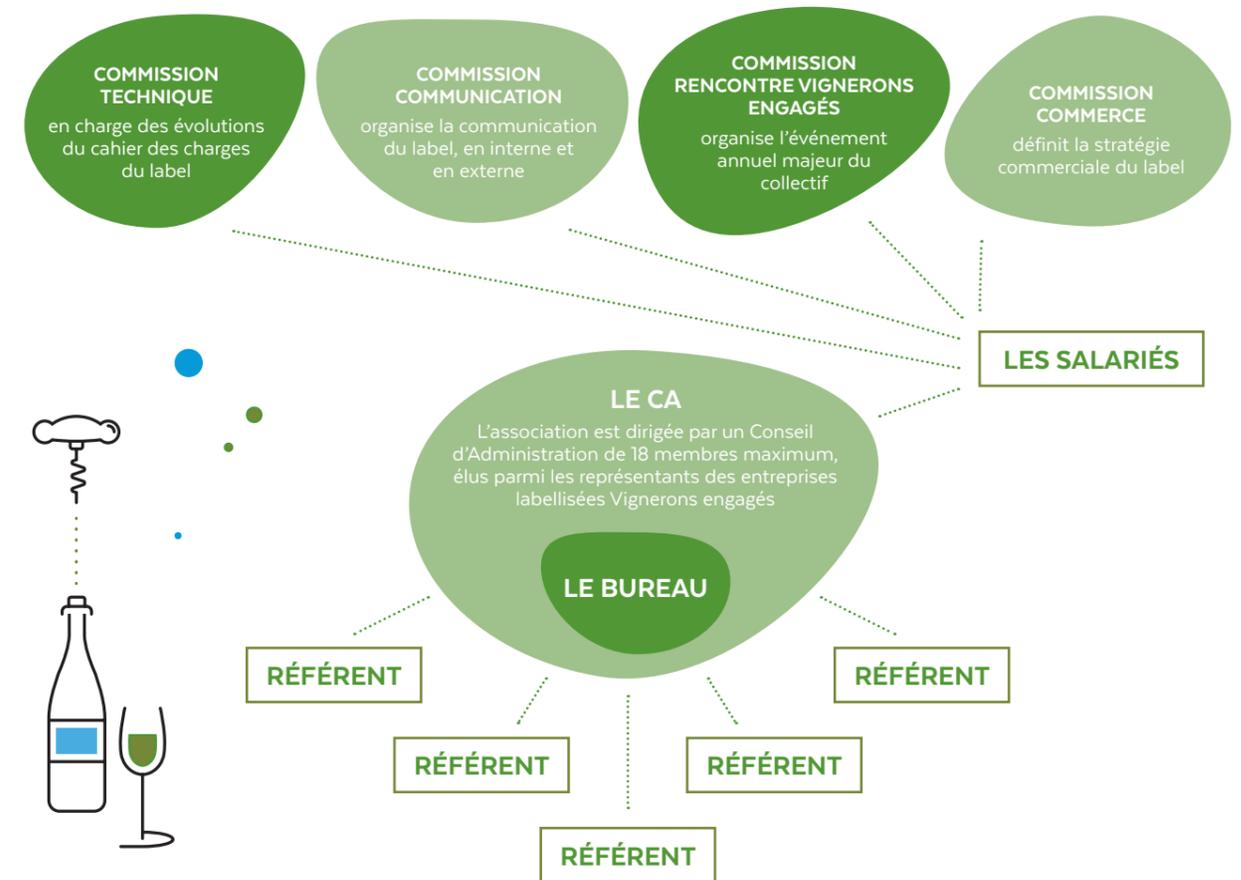


## AU CŒUR DE L'ASSOCIATION VDD ET DE SON FONCTIONNEMENT

Pour faire vivre le label au quotidien, améliorer le cahier des charges et la reconnaissance des bonnes pratiques, plus de 80 personnes sont impliquées bénévolement dans la vie de l'association.

### LES COMMISSIONS

L'association compte 4 commissions de travail. Les réunions de ces commissions sont l'occasion d'échanger, de partager les connaissances, mais aussi de travailler pour faire progresser le label et le collectif.



Les référents sont les représentants au sein des entreprises labellisées : ils animent la démarche de Développement Durable et sont les interlocuteurs entre l'association et les salariés et viticulteurs. Chaque entreprise adhérente à l'association désigne ses Référents : salarié(s) et viticulteur(s) (pour les caves coopératives).

**Murielle**

Responsable commerciale, Cave de Tain (Vallée du Rhône)  
 L'Association permet de faire vivre et évoluer le label, créé par les vignerons, pour les vignerons. Grâce aux 4 commissions, chacun a la possibilité de participer, donner sa position, et s'enrichir des retours d'expériences des autres.





**ASSOCIATION VIGNERONS  
DÉVELOPPEMENT DURABLE**

32 rue Pierre Paul Riquet  
31000 TOULOUSE

[www.vignerons-engages.com](http://www.vignerons-engages.com)



Cette publication a été imaginée, conçue et fabriquée dans le Sud-Ouest par l'agence  mcom dans le respect des normes environnementales et sous le label Imprim'Vert. L'impression est réalisée sur un papier 100% recyclé, il tire ses fibres des déchets de bureaux qui sont ensuite retransformés par un procédé 1,5 moins énergétique et 2,5 fois plus économique en eau par rapport à un papier issu de fibres vierges.

